



Paroisses catholiques Notre Dame 2025-n°18 Ste Luce

Robion - Semaine du dimanche 4 au dimanche 11 mai 2025 - Les Taillades

Presbytère – 24, place de l'église – 84440 Robion – 04 90 76 60 22 – paroisse.derobion@orange.fr

Le conclave : fonctionnement et traditions

C'est une élection recueillie, effectuée dans la prière et devant Dieu, afin de pourvoir le premier siège épiscopal, celui de Rome. Les deux tiers des voix des cardinaux électeurs (les cardinaux de moins de 80 ans) sont requis. L'élu, dès son consentement donné, est le nouveau pape de l'Église catholique.

Les règles qui régissent le conclave :

Le mot « conclave » (du latin cum clavis, « [fermé] à clé ») fait référence à l'isolement complet des cardinaux électeurs pendant toute la durée de l'élection du Pape, isolement requis depuis le XIII^e siècle. Ce mot désigne à la fois les opérations de vote et le lieu où elles se déroulent.

La constitution apostolique publiée par Jean-Paul II le 22 février 1996, a apporté quelques modifications au conclave. Son périmètre a été étendu à une partie importante de la Cité du Vatican, améliorant ainsi les conditions de vie des cardinaux électeurs, autrefois très austères.

La Maison « Sainte-Marthe », aménagée à cet effet à l'intérieur de la Cité du Vatican, permet aux cardinaux de se retirer dans une chambre individuelle entre les scrutins, qui continuent de se dérouler à huis clos dans la Chapelle Sixtine.

Jean-Paul II a maintenu la règle du secret absolu et a pris les avancées technologiques pour garantir l'isolement des cardinaux. Entre autres choses, il est prévu que le Camerlingue fasse vérifier qu'aucun moyen d'espionnage n'ait été dissimulé dans la chapelle Sixtine. Les cardinaux électeurs sont tenus de vivre dans l'isolement le plus complet : ils ne peuvent pas utiliser le téléphone, ils renoncent à toute correspondance écrite, ils ne peuvent pas lire les journaux, ni regarder la télévision, ni recourir à aucun autre moyen de communication ou d'information.

Le commencement du conclave a été fixé par le collège des cardinaux lors des Congrégations générales au mercredi 7 mai. Ce jour-là, les cardinaux électeurs vont célébrer d'abord, dans la matinée, une messe solennelle dans la basilique Saint-Pierre.

Dans l'après-midi, ils se rendent en procession à la chapelle Sixtine, au chant du Veni Creator. Dans la chapelle Sixtine, ils prêtent serment de respecter les règles fixées puis un ecclésiastique préalablement choisi adresse aux cardinaux une méditation concernant la

responsabilité qui leur incombe. La chapelle Sixtine est alors fermée. Pour cette première journée de conclave, un seul scrutin est prévu. Si celui-ci n'aboutit pas d'emblée à l'élection, les trois jours suivants pourront compter jusqu'à deux scrutins par demi-journée;

Elle comprend notamment un serment, que prononce chaque votant au moment de déposer son bulletin dans l'urne déposée sur l'autel de la chapelle Sixtine : « Je prends à témoin le Christ Seigneur, qui me jugera, que je donne ma voix à celui que, selon Dieu, je juge devoir être élu. » Le Camerlingue brûle les bulletins après leur décompte. Les relevés des votes sont remis au Camerlingue qui les dépose, avec le compte rendu de l'élection dans des archives auxquelles seul le nouveau pape pourra autoriser l'accès.

Combien de temps dure un conclave ?

Si au bout des quatre premiers jours (soit 12, voire 13 scrutins si les cardinaux ont décidé de voter dès l'après-midi du premier jour), aucun nom n'a recueilli les deux tiers des voix, les opérations de vote sont suspendues pendant une journée consacrée à la prière, aux échanges, et à une méditation prononcée par le premier cardinal de l'ordre diaconal. Les opérations de vote reprennent le lendemain, pour une série de sept scrutins maximum, répartis sur deux jours.

Cette séquence peut être encore deux fois répétée. Le premier cardinal-prêtre puis le Doyen conduisent les méditations des deux journées de réflexion qui seraient ménagées dans le cas où le conclave devrait se prolonger. Si au 13^e jour du conclave (soit un maximum de 34 scrutins), aucun nom n'a recueilli les deux tiers des voix, la constitution apostolique donne aux cardinaux la faculté d'élire le pape à la majorité absolue.

Les cardinaux peuvent aussi limiter le choix aux deux noms ayant reçu le plus grand nombre de voix lors du scrutin antérieur. Avec ces dispositions, le conclave ne devrait pas durer plus d'une quinzaine de jours.

L'inauguration du pontificat : la fumée blanche, « Habemus Papam » ... mais pas que :

Le Doyen (actuellement, le cardinal Giovanni Battista Re) sollicite le consentement de l'élu et le nom qu'il souhaite porter. Si le Doyen est lui-même l'élu, c'est le cardinal-évêque ayant le plus d'ancienneté qui sollicite son consentement.

L'élu reçoit la charge pontificale dès le moment de son acceptation, à condition qu'il soit déjà évêque. Si tel n'était pas le cas, il serait immédiatement ordonné.

Des gestes, des symboles et des événements marquent le début du nouveau pontificat. En premier lieu, le Pape revêt les vêtements blancs, couleur héritée du pape Pie V, au XVII^e siècle. On informe les fidèles de l'élection, en produisant une fumée blanche qui s'échappe de la cheminée de la chapelle Sixtine, et en faisant sonner les cloches de la basilique Saint-Pierre. Puis le cardinal proto-diacre (le premier des cardinaux dans l'ordre diaconal, actuellement le cardinal Mamberti) annonce le nom de l'élu à la fenêtre de la basilique Saint-Pierre. Le nouveau pape se présente à la foule et donne sa première bénédiction *Urbi et orbi*, fameuse bénédiction donnée « sur la ville [de Rome] et le monde », qu'on reçoit également le jour de Noël et le jour de Pâques.

(extraits du site internet de la Conférence des Évêques de France)

Entrée : Signes par milliers

*Refrain : Signes par milliers, traces de ta gloire,
Signes par milliers, Dieu dans notre histoire. (bis)*

Ta main, Seigneur, nous a donné des signes,	Par ton Esprit tout homme soit un signe !
Des signes par milliers (bis)	Un signe de l'amour (bis)
Le chant de l'univers,	La source pour la soif,
Le souffle de la mer,	Le rire d'un espoir,
La flamme des vivants :	La paix à fleur de vie :
Dieu, à l'œuvre en notre temps !	Dieu, lumière d'aujourd'hui.

Psaume 29 : Je t'exalte, Seigneur ; tu m'as relevé.

Prière Universelle : Exauce-nous, Seigneur de gloire.

Communion : Pêcheurs d'hommes

*Refrain : Je ferai de vous des pêcheurs d'hommes,
Venez et marchez à ma suite,
Je ferai de vous des pêcheurs d'hommes,
Allez et jetez le filet !*

Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres,
il aura la lumière de la Vie.

Si vous accueillez l'un de ces petits qui sont mes frères,
je suis là, je suis au milieu de vous.

À vous qui suivez avec moi le chemin des épreuves,
je le dis, le Royaume est préparé.

Et si vous croyez que la foi transporte les montagnes,
demandez en mon Nom, vous recevrez.

Grande est la moisson, mais les ouvriers sont peu nombreux.
Priez Dieu d'envoyer des ouvriers.

Sortie : Pèlerins d'espérance (hymne du jubilé 2025)

*Refrain : Vive flamme, ma seule espérance :
Que mon chant parvienne jusqu'à toi.
De ton cœur jaillit la vie divine,
Sur la route, j'ai confiance en toi.*

Le Seigneur est un Dieu de tendresse,
à sa voix se lève un jour nouveau.
Terre et ciel sont revêtus de gloire,
ils annoncent la justice et la paix.

Lève-toi, Dieu cherche des disciples,
Prends le vent pour guide sur ta route.
N'aie pas peur de marcher sur les traces
Où s'avancent les amis du Seigneur.

Dimanche 4 mai , 3^{ème} dimanche de Pâques.

Intentions du dimanche 4 mai 2025 : *1^{ère} intention Pro populo ;*

2[°]int. Prêtres et vocations ; 3[°]int. Roland Goudin ; 4[°]int. Cécile Boulanger ,

5[°]int. Liliane André (née Bourgue) ; 6[°]int. Paulette Thomassin ; 7[°] int. Gilbert Lohou.

Intention particulière :

Ces dernières semaines, nos prières ont soutenu Christiane et Gilbert Lohou, lui -même en fin de vie .

Il n'avait pas appris à prier mais nous sommes certains de la grande Miséricorde de Dieu pour regarder avec Amour les bienfaits de sa vie parmi nous .

À vous tous nous le confions , pour que Dieu l'accueille, lui aussi , dans Sa Paix .

Que Marie notre Mère l'accompagne sur ce chemin de Lumière vers notre Seigneur.

Et que notre Seigneur de compassion manifeste sa grande tendresse auprès de tous ceux qui souffrent dans les hôpitaux .

Samedi 10 mai, saint Jean d'Avila, prêtre et docteur de l'Église.

Dimanche 11 mai , 4^{ème} dimanche de Pâques.

Information paroissiale :

Dimanche 11 mai à 17 h 00 en l'église de Robion

Concert de Trompette et Orgue

avec Benoit Dumont à l'Orgue et Anthony Abel à la Trompette.

Au programme :

- Sonate de concert en Ré majeur de Telemann
- Variations sur « ma jeune vie a une fin » de Sweelinck (orgue seul)
- Concerto en Ré mineur (transcription pour hautbois) de Marcello
- Toccata ,adagio et fugue de Bach (orgue seul)
- Concerto en Ré majeur (transcription pour violon N° 9) de Vivaldi

Église de Robion : messe le lundi, mardi, mercredi, jeudi, et vendredi à 8h30 et le dimanche à 10h00 ;

chapelet les lundis, mercredis et vendredis à 17h00 suivi de 30 mn d'adoration eucharistique

Église des Taillades : messe le samedi à 18h00

Confessions : contacter M. le curé par téléphone au presbytère 04.90.76.60.22